



Eric GUYOT
Secrétaire départemental
SE UNSA de la Nièvre
Tél : 03.86.61.57.64
Courriel : 58@se-unsd.org

À madame le Directeur Académique
des services de l'Éducation nationale de la Nièvre
DSDEN place Saint Exupéry
58 000 NEVERS

Objet : demande d'exercer des missions de remplacement à des enseignants de RASED

Madame le Directeur Académique,

J'ai été sollicité par des enseignants exerçant des fonctions en RASED à qui l'on demande d'effectuer des missions de remplacement en milieu ordinaire.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'il ne me semble pas que cette mission rentre dans leurs attributions.

En effet, la circulaire 2014-107 relative au fonctionnement des RASED et des personnels qui y exercent indique : « les enseignants spécialisés apportent une aide directe aux élèves manifestant des difficultés persistantes d'apprentissage ou de comportement. ». Ils mettent « en place pour ces élèves des actions qui visent à la maîtrise des méthodes et des techniques de travail, à la stabilisation des acquisitions et à leur transférabilité, à la prise de conscience des manières de faire qui conduisent à la réussite. »

D'autre part, la circulaire 2017-050 qui prévoit l'amélioration du remplacement indique dans son annexe 2 que le remplacement dans le premier degré est confié à des « titulaires remplaçants » et qu'en cas « de difficultés de remplacement dans une zone, l'autorité départementale procède à une régulation en faisant appel aux personnels de remplacement d'une autre zone. »

Je vous demande donc de bien vouloir m'indiquer si cette décision relève d'initiatives locales auxquelles j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir mettre fin ou si vous avez donné des instructions enjoignant de solliciter des enseignants de RASED comme remplaçants.

Pour les raisons invoquées précédemment, nous considérons cette mesure comme infondée, et nous souhaitons connaître le régime d'indemnisation et de responsabilité des personnels.

Dans l'attente, je vous prie de recevoir, Madame le Directeur Académique, mes respectueuses salutations.

Eric GUYOT,

Secrétaire départemental du SE UNSA de la Nièvre.